



Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CIBE

le 11 juin 2012 à 14h

à l'AGECA, 177 rue de Charonne, à Paris 11ème

Etaient présents:

BACHMAN Christophe – NOREMAT
BELON Daniel – FNCCR (représenté par C. CARRON)
BERLIOZ Jacques – Le Bois International
BES DE BERG Godefroy – Biotopie énergie
BOITTIN Eric - CNIEFEB
BOULNOIS MARIEN Véronique – A petits pas (représentée)
CAPPE Daniel – ATEE
CAROFF Bernard – Bois service
CARRON Clotilde - FNCCR
CAZAS Julie – ARENE IdF (représentée)
CHINAL Eddie - KALICE
COUSIN Stéphane - Biomasse Normandie
de MONCLIN Bruno – Forestiers Privés de France et TMB Sylviculture
de MONTLIVAUT Pierre - BOIS ENERGIE France (représenté par F. DUPOUX)
de REBOUL Louis - FEDEREC PALETTES ET BOIS et VEOLIA Propreté France Recycling (représentée par G. REMOND)
DECAMPS Grégoire – KALLISTA ENERGY
DEFAYE Serge – CIBE et DEBAT
DEMARNE Bertrand - MEDIFA
DESCAT Marie – FEDENE
DUCRET Sylvie-Marguerite – APRORES (représentée par R. GROVEL)
DUPOUX François – FEDENE (représenté par M. DESCAT)
EL ALAM Nibal – Kairos Ingénierie
EMEYRIAT Richard – Forêt Logistique Conseil
ESTEVE Pierre – Bois énergie 66 (représenté)
FLEURY Mathieu - BIOMASSE NORMANDIE
GAROTTE Bruno - DALKIA France (représenté par F. DUPOUX)
GROVEL Rémi - FORET ENERGIE RESSOURCES
GUINARD Ludovic – FCBA
HABAS Thomas – Européenne de biomasse
HELOU Tammouz Enaut - FNEDT
JOLICLERCQ François – EGA (représenté par R. GROVEL)
LE TREIS Marc - AILE
LEON Pascal - SITA négoce (représenté par M. FLEURY)
LOUIS Laurent – MBE
MARIN Jean-Baptiste - EUROPEENNE DE BIOMASSE (représenté par T. HABAS)
PAIS Laura – Atlanbois
OLLIVIER Patrick - FNB



Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

PAYEN Elodie - CIBE
PROY Jacques - NEOEN
REMOND Gaëtan – INDDIGO
RIBOT Jean-Jacques – BIOCOMBUSTIBLES SA (représenté par M. FLEURY)
RICHARD Vincent – MIDI PYRENEES BOIS (représenté)
TACHET Jean-Pierre - CIBE
TARDY Johann – KALLISTA ENERGY (représenté par G. DECAMPS)
THOMAS Vincent – France PELLETS (représenté par B. de MONCLIN)
VERNES Edouard – DUPUIS BOIS ENERGIE SAS (représenté)
VIAL Eric – Propellet France
WEBER Alain - ASDER (représenté par E. CHINAL)

Etaient excusés :

BIERWALD Coralie - SEDE ENVIRONNEMENT
BONNET Pauline - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE-MARNE
CAUCHY Laurent - COHERENCE INGENIERIE
COMPTE Dominique - COMPTE-R
COT Vincent - Conseil Général de l'Aude
DENORMANDIE Laurent - FNB
FOLTZER Claude - SCHMID France
GARSAULT FABBI Annick - BOIS ENERGIE 15
GION Françoise - AAAT
GUYON Pascal - VIESSMANN France SAS
MONCHAUX Philippe - FCBA INSTITUT TECHNOLOGIQUE
MORENO Sébastien - ALE ARDENNES
NOCODIE Serge - AMORCE
PELLETIER Jean-Christophe - Bois Négoce Energie
RAT Gregory - WEISS France
RUSCASSIE Claire - SOLAGRO
THOLLET Sylvain - GIRUS

Le Président du CIBE ouvre la séance à 14h et remercie les participants de leur présence.

Ordre du jour :

- 1- Synthèse des travaux des commissions**
 - 2- Rapport moral sur la gestion de l'Association**
 - 3- Rapport financier : comptes 2012 et budget prévisionnel 2013**
 - 4- Questions diverses**
-



Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

1- Synthèse des travaux des commissions

Le CIBE compte cinq commissions :

- Commission APR : Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles
- Commission REX : Retour d'expériences de conception, construction et exploitation
- Commission RES : Stratégie de développement et promotion de la chaleur au bois dans l'habitat, le tertiaire, les réseaux de chaleur et l'industrie
- Commission MOP : Montage des projets aux plans administratif, financier et fiscal
- Commission ANI : Animation bois-énergie

Leurs travaux sont présentés par leurs secrétaires/animateurs respectifs (cf. annexes 1). Un focus est fait pour chacune des commissions sur un point fort de leurs activités 2012, à savoir :

- **Commission APR :**

- La note de communication explicative des **indices de prix** du bois énergie
Elle est en lien sur l'espace public du site internet du CIBE :
http://www.cibe.fr/travaux-cibe-combustibles_143_fr.html
 - Le travail de **simulation sur deux formules d'indexation** qui prend forme à partir de l'utilisation des indices CEEB
 - La **caractérisation et facturation des combustibles** livrés en chaufferie selon natures de projets et formes d'exploitation
 - Typologie du mode de facturation selon qui est le garant de la qualité et la caractérisation du combustible
 - Mode de garantie/contrôle « amont »: fournisseur = garant
 - Mode de garantie/contrôle « aval »: client = contrôleur
- Une présentation de ce travail a été effectuée par R. GROVEL et D. PLUMAIL en réunion plénière le matin en plénière (téléchargeable dans l'espace adhérents du site internet du CIBE)
- **Plan d'approvisionnement et traçabilité** des combustibles livrés en chaufferie
 - Une dizaine de recommandations sur ce que devrait comporter un cahier des charges de plan d'approvisionnement avec des critères évaluatifs et des critères informatifs

- **Commission MOP :**

- **Financements publics et privés** des réseaux de chaleur bois présentés par S. DEFAYE et N. EL ALAM en plénière le matin en réunion plénière (téléchargeable dans l'espace adhérents du site internet du CIBE)

B. de MONCLIN rajoute, en effet, que le travail de la commission MOP sur le développement de nouveaux outils financiers est une priorité.



Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

- **Commission ANI :**

- Création d'une **base documentaire** sur le bois-énergie présentée en réunion plénière le 15 novembre 2012 à Lyon (téléchargeable dans l'espace adhérents du site internet du CIBE)
- Présentation des **résultats concrets générés par l'animation bois-énergie**
En lien sur l'espace public du site internet du CIBE :
http://www.cibe.fr/commission-ani-valorisation-role-animateurs_217_fr.html

M. FLEURY signale que le travail sur les problématiques de **livraison** lui semble important, notamment par rapport aux livraisons en flux tendu.

- **Commission RES :**

- La **plaquette** de promotion des réseaux de chaleur est fournie dans le dossier est téléchargeable sur le site internet du CIBE :
http://www.cibe.fr/IMG/pdf/Plaquette_reseaux_bois_2011.pdf

- **Commission REX :**

- **Condensation** des fumées sur les installations bois-énergie au travers de deux réalisations présentée en plénière le matin en réunion plénière (téléchargeable dans l'espace adhérents du site internet du CIBE)

Les secrétaires de commission font part d'un essoufflement de la **participation** des adhérents aux réunions. Cette situation pourrait être, soit une preuve de maturité de la filière soit un manque d'adéquation entre besoins des adhérents et sujets abordés (manque d'actualité ? manque de sujets pointus ?). R. GROVEL ajoute qu'il observe un certain détachement des membres en région, des réponses plus spécifiques à leur contexte local sembleraient attendues.

B. de MONCLIN complète en expliquant que certains adhérents demandent au CIBE plus de capacité d'action rapide par rapport à l'actualité du bois-énergie. Il signale qu'en ce qui concerne la commission APR, elle est en adéquation avec l'actualité car ses propositions d'amélioration de la mobilisation du bois correspondent à celles du **député de l'Yonne, Jean-Yves CAULLET**, rendues en mai 2013 dans le cadre de sa **mission interministérielle sur la forêt française et la filière bois** (ordre de mission et synthèse des propositions en annexes 2 et 3).

S. DEFAYE souligne la qualité des travaux produits, mais rappelle la **problématique de vulgarisation et diffusion** de ces informations. B. de MONCLIN abonde dans ce sens, ainsi que N. EL ALAM qui donne l'exemple des travaux sur les modes de gestion de réseaux de chaleur qui devraient être fournis largement aux collectivités. R. GROVEL suggère de mettre en place des cahiers techniques regroupant les travaux des commissions pour les mettre en valeur.



Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

2- Rapport moral sur la gestion de l'Association

Le Rapport moral présenté par B. de MONCLIN est joint en annexe 4.

B. de MONCLIN y rappelle notamment l'intérêt du travail des **commissions** et les contributions du CIBE pour une évolution raisonnable des **textes réglementaires**. De plus, il fait remarquer son action dans la **diffusion des bonnes pratiques** au sein de la filière d'une part, via le réseau des animateurs bois-énergie, son colloque et sa formation (conjointe avec le cabinet Métrol) et des **éléments de compréhension au plus grand nombre** d'autre part, via sa participation aux débats nationaux amont (loi d'avenir sur la forêt) et aval (débat national sur la transition énergétique) et sa représentation dans de nombreuses manifestations en province.

Outre ces actions de fond, il affirme également sa volonté de répondre à la demande de nombre d'adhérents de développer la **capacité de réactivité** du CIBE par rapport aux actualités du bois-énergie.

Enfin, deux projets sont en cours pour développer de nouvelles actions : la création de **plates-formes régionales d'observation des flux de bois-énergie** sous l'égide de **France Bois Forêt** et le développement des **partenariats avec SER-FBE et AMORCE**, notamment.

Il complète ce rapport en détaillant le **projet de plates-formes d'observation** qui aurait pour objectif de mettre face à face les besoins et la ressource en y associant des indicateurs, cartographies et autres critères pour faciliter leurs suivis sur le long terme. Ce travail ne serait efficace qu'avec l'appui (rémunéré éventuellement) d'entités régionales engagées sur le terrain. R. GROVEL insiste sur le fait qu'il faudrait développer la capacité de voir au-delà des logiques de découpage administratif. Il rappelle que les acteurs, qu'ils soient nationaux ou régionaux, ont de réels problèmes de visibilité / lisibilité de la filière qui entravent leurs développements dans une volonté de cohérence globale. Le CIBE aurait, de son point de vue, toute la légitimité pour rassembler les éléments d'informations nécessaires avec l'implication indispensable des partenaires locaux (associés via des conventions). L. GUINARD rappelle l'existence de l'observatoire France Agrimer qui a été mobilisé pour l'étude de la demande et des flux de bois-énergie, mais qui n'a pas eu les moyens financiers et humains de créer les données nécessaires pour aboutir à une analyse complète. S. DEFAYE suggère à B. de MONCLIN et R. GROVEL de rencontrer L. DENORMANDIE, Président de France Bois Forêt, pour lui exposer ces arguments. P. OLLIVIER pourrait également être présent pour créer un lien et fournir sa vision des choses en tant que membre de longue date du CIBE.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.



Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

3- Rapport financier : comptes 2012 et budget prévisionnel 2013

Le compte de résultats 2012 est présenté par le Trésorier E.CHINAL (annexe 5).

En ce qui concerne le bilan, il montre qu'il est sain et équilibré avec de très bonnes disponibilités. Il explicite, ensuite, les écarts entre le budget prévisionnel 2012 adopté lors de la dernière Assemblée Générale du 14 juin 2012 et les comptes définitifs :

- **Recettes :**
 - o Convention ADEME : la convention annuelle de janvier à janvier, initialement, subit un décalage dans le temps et est actuellement effectuée d'avril à avril. A donc été décidé pour clarifier la situation de ne faire apparaître dans le compte de résultat que les factures datées de 2012, ainsi, le solde de la convention 2012 de 52 500 € a été reporté sur l'exercice suivant
 - o Colloque : il a réuni moins de participants qu'envisagé mais parallèlement a représenté moins de dépense, le bilan reste donc positif de plus de 20 000 €
- **Dépenses :**
 - o Sous-estimation de certaines dépenses de fonctionnement
 - o Sous-traitances techniques : du fait du report du solde de la convention ADEME, un report à 2013 du règlement des soldes de conventions avec FCBA et FER a été effectué
 - o Colloque : moins de dépenses effectuées du fait du nombre de participants plus faible qu'estimé

Donc, un résultat positif en 2012 d'approximativement 16 000 € est observé.

Le budget prévisionnel 2013 est ensuite commenté par E. CHINAL. Il est très proche du compte de résultat 2012, mise à part au niveau des frais de personnel. En effet, pour envisager une consolidation et un remplacement de membres de l'équipe du CIBE, le recrutement d'un chargé de projets Sénior est comptabilisé. Pour cela, une ressource de 30 000 € (contribution financière de France Bois Forêt) serait à mobiliser. Un chiffre d'affaires d'environ 335 000 € est prévu.

Partant de ces mêmes hypothèses, ce budget est présenté avec le poids financier de l'embauche d'un chargé de projets Sénior sur une année pleine.

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'approuver les comptes 2012 tels qu'ils lui sont présentés.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel de l'année 2013 tel qu'il lui est présenté.



Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

4- Questions diverses

La problématique de **Sortie de Statut de Déchets (SSD)** pour les bois en fin de vie est évoquée. JP. TACHET, qui suit ce dossier pour le CIBE, prend la parole à ce sujet.

Il rappelle le point de départ de cette démarche de SSD : une directive européenne (IED) qui présente une nouvelle définition de la biomasse à transposer, avec répartition des différents types de biomasse en « produits » (avec pour destination les chaufferies ICPE 2910 A) et « déchets » (avec pour destination les chaufferies ICPE 2910 B).

La nouvelle répartition des régimes et la création du régime « enregistrement » vont modifier le paysage, notamment les installations qui utilisent le bois de « classe A », indique JP. TACHET. Ces chaufferies rentreraient dorénavant dans la catégorie 2910 B qui implique la mise en place d'une procédure d'enregistrement à partir de 100 kW de puissance. La voie de sortie serait donc la mise en place d'une sortie de statuts de déchets des bois d'emballage (cagettes, caisserie, palettes). Ces combustibles seraient ainsi considérés comme des produits et les chaufferies les brûlant comme de régime 2910 A. Pour cela, une meilleure traçabilité des bois d'emballage serait nécessaire.

Les suggestions d'amélioration du CIBE et de ses partenaires (AMORCE, FEDENE, FEDEREC, FNB et FBE-SER) ont, d'ores et déjà, été prises en compte, pour la plupart, par la DGEC (Direction Générale de l'Énergie et du Climat). JP. TACHET indique qu'une étude est menée par un groupement de bureaux d'études piloté par Inddigo sous la sollicitation du consortium AMORCE, CIBE, FBE/SER, FEDENE, FEDEREC et FNB. Elle devrait aboutir durant l'hiver 2013 pour alimenter les réflexions.

La question est posée du nombre de participants à la **formation** sur le montage de projets de chaufferies « ENERBOIS » organisée en partenariat avec le CIBE et le cabinet Métrol. E. PAYEN répond que la première session de décembre 2012 a réuni 17 participants de profils très intéressants (constructeur de chaudière, bureaux d'études, collectivité, développeurs, exploitants, approvisionneur, financiers). Sur la deuxième session des 26-27 juin, quatorze participants sont inscrits.

La question d'une **meilleure mobilisation des adhérents** est posée.

G. REMOND se fait témoin de la crise actuellement vécue sur le terrain par les acteurs du bois-énergie, notamment les structures modestes. Il est difficile de trouver du temps à consacrer au soutien des travaux du CIBE dans ces conditions.

L. GUINARD suggère que le CIBE monte en gamme pour conserver ses adhérents et mieux répondre à leurs attentes. La mise en place de plates-formes d'observation des bassins bois-énergie serait, pour lui, un outil très intéressant en ce sens.

C. CARRON signale la désaffection des adhérents de la FNCCR pour leur groupe de travail œuvrant sur le bois-énergie, le prix bas des énergies et le manque de clarté sur les questions de la ressource n'étant pas en faveur du bois-énergie. Elle explique que la méthanisation est le grand sujet à l'heure actuelle.



Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

G. DECAMPS s'interroge sur le fait que la **cogénération** ne soit pas un sujet abordé par le CIBE. B. de MONCLIN rappelle l'historique de la cogénération au bois. Les appels à projets « CRE » ayant des exigences de puissance minimales élevées, la pertinence économique et technique (rendement global de l'installation électricité et chaleur) croisée avec les besoins de très grandes quantités de ressource font que les projets hors industrie du bois n'ont pas / peu vu le jour. Il faudrait revenir à un soutien de projets de puissances plus adaptées (de l'ordre de 500 kW^{électriques} à 3 MW^{électriques}). L'annexe 6 détaille cette analyse à partir de simulations effectuées par S. COUSIN.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Bruno de MONCLIN

Président

Elodie PAYEN

Secrétaire de séance

En annexes :

- Annexes 01 – Présentations des activités 2012 et perspectives 2013 des commissions :
 - o 1. Commission APR
 - o 2. Commission MOP
 - o 3. Commission ANI
 - o 4. Commission REX et RES
- Annexe 02 : Communiqué de presse de décembre 2012 présentant les missions du député JY. CAULLET sur la forêt française et la filière bois
- Annexe 03 : Synthèse des propositions de M. CAULLET de mai 2013
- Annexe 04 : Rapport moral du Président
- Annexe 05 : Comptes 2012 et Bilan prévisionnel 2013
- Annexe 06 : Simulations de la production combinée d'électricité et de chaleur à partir de bois de Stéphane COUSIN élaborées en mars 2012